

Le 04 décembre 2013.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 12 décembre 2013** à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

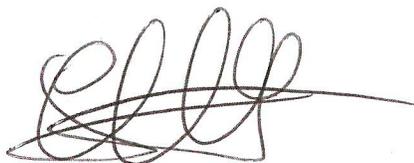
01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 14/11/2013 ;
02. Achat et renouvellement de concessions ;
03. Acquisition stand de Tir de Ligny ;
04. CPAS – budget de l'exercice 2014 - approbation ;
05. Commune - budget de l'exercice 2014 – approbation ;
06. Subsidés 2013 ;
07. Fabrique d'église d'Hollogne – modification budgétaire n°1 ;
08. Fabrique d'église de Boëlhe – budget 2014 ;
09. Fabrique d'église de Darion – budget 2014 ;
10. Intercommunale – Approbation ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire
INTRADEL
AIDE
SPI
IMIO

Séance huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

